

## Attestation de déplacement dérogatoire

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e), Mme/M. :

Né(e) le :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant, autorisé par l'article 3 du décret n°2020-1310 du 29 octobre modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, qui autorise les « *manifestations sur la voie publique mentionnées à l'article L. 211-1 du code de la sécurité intérieure* » pour lesquelles leurs organisateurs ont adressé à l'autorité administrative compétente « *une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L. 211-2 du même code, en y précisant, en outre, les mesures qu'ils mettent en œuvre afin de garantir le respect des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du présent décret* » : Participation à des missions d'intérêt général \*

Rassemblement et/ou manifestation du **samedi 10 avril 2021 de 9h30 à 13h00 à Fontenay le Comte et de 11h00 à 13h30 à La Roche sur Yon.**

Le rassemblement et/ou la manifestation été déclaré auprès de la Préfecture de la Roche-sur-Yon et de la Sous-Préfecture de Fontenay le Comte.

Fait à :

Le :

Signature

\* Selon les dispositions de la décision du Conseil d'Etat n°446629 du 21 Novembre 2020 paragraphe 12.